

# LES PROCÉDURES LICENCE AU PVHB



## POUR UNE CRÉATION

1. Envoyer un mail aux secrétaires bénévoles du club avec : Nom Prénom Adresse postale Date et Lieu de naissance Téléphone Email, du futur licencié. Email : [licences@pvhb.fr](mailto:licences@pvhb.fr)
2. Vous recevrez le lien GEST'HAND Merci d'y rentrer vos documents scannés :
  - Photo d'identité
  - Carte d'identité ou livret de famille
  - L'autorisation parentale (mineurs)
  - Le certificat médical d'absence de contre-indication

## POUR UN RENOUELEMENT

Complétez votre demande de licence sur GEST'HAND, grâce au lien envoyé par la FFHB. Chargez vos documents si nécessaire. **Pour qualifier votre licence, il faut nécessairement payer votre licence.** (Helloasso, carte bancaire, chèque, pass'sport).

## POUR UNE MUTATION (en plus de la CRÉATION)

Il faut déjà créer sa licence dans le club.

Le coût du carton de mutation est supporté pour moitié par les parents et pour l'autre moitié par le PVHB.

Si le jeune renouvelle sa licence la saison d'après, le coût porté par les parents est remis sur la nouvelle licence.

La mutation est donc payée par le PVHB si le jeune joue 2 saisons au PVHB.

Pour information, le tarif du carton de mutation saison 2024-2025.

Pour les 12-16 = 97 €

Pour les +16 = 145 €

Pour les +16 ans ou faisant 16 ans en cours de saison

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviations, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants, la FFHB vous demande de remplir **une attestation d'honorabilité.**

# ATTENTION

**Surtout ne pas décocher la case  
assurance pour votre protection**